



DÉCLARATION DE DÉCHARGE

EN FAVEUR DES STRUCTURES 'LA TONKINELLE' ET 'UAPE LA TARTINE'

DURANT LA PRISE EN CHARGE EFFECTIVE DES ENFANTS (CF. CONTRAT)

Nom et prénom de l'enfant :

Nom et prénom des parents ou du représentant légal :

Les parents et/ou le représentant légal annoncé(s) ci-dessus donne(nt), par la présente déclaration, décharge à la direction et aux collaborateurs des Institutions susmentionnées pour les cas de figure ci-après, soit :

- | 1. <u>Transports en commun (publics, privés et collectifs)</u> | OUI | NON |
|---|--------------------------|--------------------------|
| • Les parents autorisent l'enfant sus désigné à utiliser les transports publics | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Les parents autorisent l'enfant sus désigné à utiliser un véhicule conduit par un(e) éducateur(trice), tel que bus, voiture, etc. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
- L'enfant avant l'âge minimum de 2 ans n'est pas transporté en véhicule public ou privé. Les parents concernés sont tout de même priés de répondre à cette question, ce formulaire étant valable pour toute la durée de la prise en charge.

- | 2. <u>Droit à l'image (photo-s / vidéo-s)</u> | OUI | NON |
|--|--------------------------|--------------------------|
| Les parents autorisent la prise de photographie(s) et de film(s) de l'enfant sus désigné | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • À usage interne (<i>réunion de parents, affichage dans la structure, bricolage, etc.</i>) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Dans le cadre d'une publication (presse) ou d'un reportage TV | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Pour une distribution ciblée aux autres parents du groupe ou de l'Institution (<i>souvenir-s de l'année</i>) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les parents s'engagent cependant à ne pas diffuser les photos et à en faire un usage strictement privé, sous leur entière responsabilité.

3. Départ de l'enfant avec une personne mineure

Dans le cas où les parents souhaitent qu'une personne **mineure**, même issue de la fratrie, vienne chercher l'enfant à la fin de sa période de prise en charge, ils doivent désigner expressément cette personne. À défaut, La Tonkinelle et l'UAPE La Tartine déclinent toute responsabilité dans le cadre de cette démarche.

- Les parents autorisent l'enfant sus désigné à quitter La Tonkinelle ou l'UAPE la Tartine sous la responsabilité exclusive de la/des personne(s) **mineure(s)** suivante(s) :

Nom et prénom :

Nom et prénom :

Par leur signature, les parents confirment que la présente déclaration est valable du premier au dernier jour d'accueil de l'enfant sus désigné, ou jusqu'à sa révocation expresse et écrite.

Date :

Signature des parents /du représentant légal :

.....